

Les clauses du règlement intérieur de l'Entreprise applicables à l'Étudiant-Stagiaire sont annexées, le cas échéant, à la présente convention.

Il est tenu respecter la confidentialité des documents, des secrets de fabrication, des techniques ou procédés brevetables ou non, dont il a connaissance à l'occasion du stage.

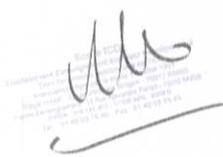
ARTICLE 15 ANNEXES

Sont annexées aux présentes :

- Annexe 1 : Le calendrier.
- Annexe 2 : Fiche d'évaluation du stage.
- Annexe 3 : Les clauses du règlement intérieur de l'entreprise applicables au stagiaire.
- Annexe 4 : La charte des stages étudiants en entreprises du 26 avril 2006 (article 5 du Décret n° 2006-1093 du 29 août 2006)

Fait à Paris, le 18/05/2015 en 5 exemplaires.

**Pour
l'École**
Tawhid Chitoui



Pour l'Entreprise



**L'Étudiant-
Stagiaire**



**L'Enseignant
réfèrent**

**Le Tuteur en
entreprise**

